



Bilan du comité technique :

Vous trouverez en pièces jointes les documents relatifs au bilan de rentrée soit :

- *Le point sur les effectifs.*
- *Le point sur les moyens.*
- *Le point sur l'emploi.*

On constate plusieurs lignes de force. Tout d'abord, une progression forte des effectifs globalement dans le Val d'Oise.

Cela se traduit par une pression forte sur les effectifs dans le premier degré. Il est à noter qu'aucun apport important en terme de moyens n'a été apporté. Cela accrédite notre analyse sur le fait que les moyens « supplémentaires » ne font que couvrir la progression démographique dans les écoles. Il n'y a donc pas d'améliorations des conditions de travail pour les personnels et d'apprentissage pour les élèves. On constate également une baisse du taux de scolarisation pour les moins de trois ans en contradiction avec la volonté affichée de la développer.

Si l'on observe une globale stabilisation des effectifs globaux au sein des collèges, on constate une augmentation des effectifs au sein des lycées généraux et technologiques mais une baisse au sein des lycées professionnels. Nous dénonçons cet état de fait qui ne montre pas les orientations post seconde général et technologique ainsi que l'indicateur qui observe la bonne santé d'un collège en fonction de son taux d'orientation en lycée général et technologique. Cela accrédite le fait que la voie professionnelle est une voie de relégation. Nous avons dénoncé également la concurrence de l'apprentissage dont la promotion est faite par le gouvernement et par la région.

Une baisse est à signaler : celle des élèves en SEGPA. La réponse qui est faite par l'administration d'un rejet des parents ne doit pas masquer la volonté actuelle de supprimer ce dispositif.

La situation des personnels AVS ou AESH a été aussi au coeur des échanges et de notre déclaration. On constate en effet une progression constante des besoins en terme d'encadrement des enfants en situation de handicap et l'absence de moyens apportés. Le recours massif au CUI n'est pas satisfaisant aussi bien pour les personnels qui exercent dans des conditions de précarités insupportables que pour les élèves dont le suivi n'est pas toujours assuré.

Pour ce qui est des luttes en cours (Pontoise et la réforme du collège), l'inspection a renvoyé systématiquement aux autres niveaux de décisions soit la mairie de Pontoise (accréditant la municipalisation de l'école primaire) ou au ministère.

Prochain CTSD sur l'assistance scolaire le 19 novembre sauf report pour cause de grève.